

Affiché le
Le Maire,
Danielle TRIGATTI

SEANCE DU 14 JANVIER 2014

L'an deux mille quatorze, le 8 du mois de Janvier, les convocations du Conseil Municipal ont été adressées individuellement et par écrit (électronique ou postal) à chacun des Conseillers Municipaux, à la séance qui s'est tenue à la salle polyvalente derrière la Mairie, le Mardi 14 Janvier 2014 à 20h00.

PRESENTS : Mme TRIGATTI, M. PEAUD, M. MATHONNEAU, M. PICANT, M. TURCAUD, M. MERCERON, Mme SALLE, Mme RAUD, Mr ROUND.

Excusé : M. CREVEL a donné procuration à Mme Danielle TRIGATTI.
M. de BEAUSSE a donné procuration à Mr Christian PEAUD.
Melle REYNAUD.

Absents : Mr SOUCHET.

Le procès-verbal de la séance du 10 Décembre 2013 ayant été adressé à chaque Conseiller Municipal, Madame le Maire demande s'il y a des observations. Le procès-verbal de la séance du 10 Décembre 2013 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Patricia SALLE a été désignée secrétaire de séance.

2014-01-01 – SYDEV – PROPOSITION DE TRAVAUX SUITE A LA MAINTENANCE

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'à la suite des visites de maintenance réalisées sur l'année 2013, le SYDEV propose deux conventions pour travaux.

La première convention concerne la fourniture, la pose et le raccordement d'une lanterne type PALEO dans la rue du Petit Logis pour un montant communal de 291.00 € (Montant total avant participation du SYDEV 415.00 €HT).

Après débat et après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

AUTORISE Mme Le Maire à signer la convention de travaux pour l'éclairage public de la rue du Petit Logis.

PREVOIT les crédits nécessaires au Budget 2014.

La seconde convention concerne une réparation de câble en sortie d'armoire et un remplacement de boîtier en pied de candélabre sur la route départementale N° 8 un montant communal de 207.00 € (Montant total avant participation du SYDEV 296.00 €HT).

Après débat et après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

AUTORISE Mme Le Maire à signer la convention de travaux pour l'éclairage public de sur la route départementale N°8.

PREVOIT les crédits nécessaires au Budget 2014.

2014-01-02 – SYDEV – MAINTENANCE ANNUELLE 2014.

Mme le Maire présente au Conseil Municipal les nouveaux tarifs pour l'entretien de l'éclairage public à raison de 4 visites annuelles et des infrastructures sportives pour l'année 2014 :

Eclairage Public (visites programmées).	3832.95€ (12.65 € x 303 points lumineux)
Dépannage (montant forfaitaire).....	185.80 € par intervention
Infrastructures Sportives – forfait d'intervention.....	106.40 €
Forfait de remplacement du matériel déficient.....	tarif suivant modèle.

AUTORISE Mme Le Maire à signer la convention de maintenance de l'éclairage public 2014.
PREVOIT les crédits nécessaires au Budget 2014.

Pour information les tarifs de 2013 étaient les suivants :

Eclairage Public (visites programmées).	3 711.75€ (12.25 € x 303 points lumineux)
Dépannage (montant forfaitaire).....	180.30 € par intervention
Infrastructures Sportives – forfait d'intervention.....	103.30 €
Forfait de remplacement du matériel déficient.....	tarif suivant modèle.

2014-01-03-DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR LA REFECTION DES TOITURES ET DU SOL A L'ECOLE DES P'TITS MARRONS.

L'école de La Caillère Saint Hilaire est fréquentée par 125 élèves répartis en 5 classes. Deux des trois bâtiments accueillant les classes ont besoin d'être rénovés. Les travaux les plus urgents concernent les toitures et la réfection du sol des classes. Ils seraient répartis sur deux années afin de procéder aux réparations pendant les vacances scolaires. Ayant fait réaliser une étude énergétique complète par le SYDEV nous profiterions de ces travaux pour mettre en place une isolation au toit et au sol. Cela devrait permettre une économie d'énergie importante et une meilleure sensation dans les pièces.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 104 417 € H.T soit 125 300 € TTC:

- Mission de maîtrise d'œuvre	10 000 € HT soit 11 960 € TTC
- Charpente	4 896 € HT soit 5 875.20 € TTC
- Gros Œuvre	72 828 € HT soit 87 393.60 € TTC
- Zinguerie	6 693.00 € HT soit 8 031.00 € TTC
- Imprévus	10 000 € HT soit 11 960.00€ TTC

Montant des subventions sollicitées :

D.E.T.R (40% de 104 417€ HT) 41 765€

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal

- SOLLICITE auprès de Mr le Préfet et de la commission en charge de ce dossier une subvention au titre de la DETR pour la réfection des toitures et du sol à l'école des P'tits Marrons.

Après discussion, il est demandé d'étudier la mise en place d'une isolation complémentaire par l'extérieure sur les deux ailes de bâtiment. Contact sera donc pris auprès du SYDEV afin de nous conseiller sur les matériaux à privilégier.

2014-01-04- TRAVAUX SALLE DU 3EME AGE: PLUS VALUE POUR AJOUT DE LAINE DE VERRE.

Madame le Maire explique que les travaux de toiture réalisés sur la salle du troisième âge nécessitent une plus-value. En effet, en enlevant les tuiles, l'entreprise a dû procéder au remplacement complet de la laine de verre et des chevrons. Le coût total final de ces travaux s'élève donc à 8 834.60 € HT soit 10 601.52€ TTC.

Après débat et après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

Valide les travaux et autorise Mme le Maire à signer tous documents dans ce dossier.
Prévoit les crédits nécessaires au Budget 2014.

2014-01-05- AUTORISATION DE PAIEMENT PREALABLE.

Le Conseil avait donné son accord sur plusieurs achats en fin d'année 2013. Plusieurs factures d'investissement sont donc à payer suite à ces commandes et une autorisation expresse du conseil municipal est nécessaire pour un paiement avant le vote du budget. Il s'agit des factures suivantes :

DESHERBEUR VAPEUR AUXIGREEN : 23 824.95€ TTC à l'entreprise Espace Motoculture.
OUTILLAGE DIVERS : 2 930.20 € TTC à l'entrepris Espace Motoculture.
PANNEAU DE SIGNALISATION : 1 867.95 € TTC à l'entreprise SIGNALISATION LACROIX.

2014-01-06- QUESTIONS DIVERSES.

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de la part de **Monsieur et Madame Burcelot, qui demande l'autorisation d'implanter le sabot de leur portail sur le trottoir communal.** Le Conseil Municipal donne son accord et charge Mr MATHONNEAU de ce dossier.

Madame le Maire donne lecture d'une demande **d'achat du chemin communal du bois du four.** Après débat, le Conseil Municipal décide de conserver ce chemin puisqu'il dessert plusieurs parcelles.

Madame le Maire laisse la parole à Mr Yves PICANT, Adjoint aux bâtiments, qui **rend compte au Conseil Municipal de la dernière réunion de la commission des bâtiments.**

LA CAILLERE

- **Mairie** : RAS
- **Salle polyvalente** : Rénovation de la toiture qui était urgente, suppression des 2 velux Chapeau sur le mur à faire 2014.

- Salle municipale Nettoyage de la cuve à fioul 8000 litres (en attente pour un nouveau chauffage) Etude en cours pour la rénovation de la salle pour accueillir la cantine, travaux prévu 2ème trimestre
- Foyer des jeunes Nettoyage du mur extérieur + le local du comité des fêtes 2014
- Ecole : la remise en état des fenêtres de la classe de Mme Giraud et de la garderie se réalisera en mars 2014 Voir la remise en état de la toiture de la classe maternelle
- Cantine : Revoir le crépi ?
- Bibliothèque Montage d'une alarme incendie comme dans les classes voir Dominique BLANCHARD
- Eglise : Charpente du clocher à l'étude, travaux prévus 2ème ou 3ème trimestre 2014 + WC de l'église reporté ultérieurement
- L'agence postale : ras
- WC public poste : urinoir cassé (en attente)
- Cimetière + WC : ras
- Terrain de foot : installer des grilles aux vitres de la salle de réunion (faire devis).
- Bâtiment communal : RAS

ST HILAIRE

- Mairie : installation de la VMC reportée en 2014 (cause toiture à refaire) Mr PICANT informe du montant de la première estimation de réfection de la toiture de la Mairie de St Hilaire. Il propose que des demandes de devis soient désormais envoyées à plusieurs entreprises.
- Terrain de foot : à l'étude
- WC public : à l'étude
- Cimetière : ras
- Salle le petit clos : Refaire l'enseigne
- Logement : voir remise en état des toitures pour 2014 ???
- Eglise : vitrail à réparer

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que **l'association détente et relaxation va reprendre l'organisation des cours de danse de salon** à partir du 17 Janvier 2014. Elle rappelle au Conseil Municipal que l'association a versée une participation pour les frais d'électricité et chauffage de 70 € en septembre pour son activité de Yoga. Elle demande au Conseil Municipal si une seconde participation doit être réclamée à l'association pour cette seconde activité ? Après débat, le Conseil Municipal propose de ne pas demander de participation supplémentaire pour l'activité de danse de salon jusqu'au mois de Juillet. Il propose que cette question soit débattue en septembre par le nouveau Conseil Municipal.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal **qu'elle a porté plainte contre des personnes qui ont déposé un monticule de sacs jaunes Place des Martyrs de la Résistances**. La plainte sera transmise au tribunal par la gendarmerie afin qu'une amende soit émise à l'encontre de pollueurs. Elle explique que cette procédure sera appliquée à chaque fois que des déchets sauvages seront constatés.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un rendez-vous a été posé en sous-préfecture concernant notre **dossier de régularisation de cantine le mercredi 15 Janvier 2014**. Elle propose d'envoyer un mail pour tenir le Conseil Municipal informé de la finalité de ce dossier.

Mr MATHONNEAU présente au Conseil Municipal un devis de l'entreprise CHARPENTIER concernant **la réfection en enrobé du niveau bas devant la salle municipale**. Le montant de la réfection de cet espace s'élève à 3589.00 € HT soit 4 306.80 € TTC. Après débat et après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

Valide le devis des travaux de réfection de l'entreprise CHARPENTIER pour un montant de 3 589.00 € HT soit 4 306.80 € TTC et autorise Mme le Maire à signer tous documents dans ce dossier.

Prévoit les crédits nécessaires au Budget 2014.

Monsieur John ROUND demande au Conseil Municipal pourquoi de nouveaux travaux sont prévus dans la mairie annexe. Il demande **qu'une réflexion soit menée sur le devenir de la Mairie annexe au vu de sa faible utilisation.**

Mme Marie Thérèse RAUD demande à Mme le Maire d'intervenir auprès **d'un propriétaire ayant concassé et entreposé des plaques d'amiante sur son terrain.** Mme le Maire informe qu'elle en a informé la gendarmerie.

La séance est levée à 21h32.

Le Maire,
Danielle TRIGATTI.